



ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

ARRK LCO Protomoule

**194 allée Champs Galère
74540 Alby sur Chéran**



Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale niveau 1 en date du [30/03/2023] réalisée sur site par un conseiller référencé par l'UIMM et circonscrite par un rapport établissant une synthèse et les résultats [rapport n°CSMHAS74_202303_001].

Cette attestation est délivrée pour une durée de 2 ans avec l'engagement de [ARRK LCO Protomoule] à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'une évaluation de suivi au bout d'un an.



Fait à [Annecy], le [7/07/2023]

Le Président de l'UIMM

M. Éric TRAPPIER

Le Président de la Chambre Syndicale de la Métallurgie de Haute-Savoie

M. Gilles MOLLARD

